

PER  
S-254  
CON

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC



VOLUME XVI - 1990

UNITED STATES DEPARTMENT OF JUSTICE

FEDERAL BUREAU OF INVESTIGATION

WASHINGTON, D. C. 20535



UNITED STATES DEPARTMENT OF JUSTICE

## VOLUME XVI - 1990

### Sommaire

Note de la Rédaction	2
Mot du président	3
Membres du Bureau de direction	4
Membres du Conseil d'administration	5
Représentants régionaux	7
Congrès de l'ACFAS - Appel de communications et renseignements	9
Échos du CEPH	12
Le XXIIIe Congrès annuel de l'ASPLF	13
Colloque "Épistémologie et critique sociale des sciences"	15
Sommaire du dernier numéro de <i>Philosophiques</i>	18
Procès-verbal de la 17e réunion de l'Assemblée générale de la SPQ tenue le mercredi 16 mai 1990 à l'Université Laval à Québec	20

## NOTE DE LA RÉDACTION

Tous nos lecteurs sont invités à nous faire parvenir leurs commentaires de même que tout renseignement utile pouvant être inclus dans le prochain numéro du *Bulletin* de 1991 ou dans l'un ou l'autre des feuillets de Nouvelles de la SPQ.

Le *Bulletin* est publié par:

La Société de Philosophie du Québec,  
C. P. 1370  
Place Bonaventure  
Montréal, Qc.  
H5A 1H2

Directeur intérimaire

Jean Leroux,  
Secrétaire de la SPQ  
Département de philosophie  
Université d'Ottawa  
65, rue Université  
Ottawa, Ont.  
K1N 6N5

Abonnements:

Alain Martineau  
Trésorier de la SPQ  
Département de philosophie  
Collège de Granby  
235, rue St-Jacques  
Granby, Qc.  
J2G 6P3

## MOT DU PRÉSIDENT

La dernière livraison du Bulletin de la Société de philosophie du Québec a été celle du Vol. XV - Nos 1/2 - janv./avril 1989. Elle avait été préparée par le directeur sortant, Jean-Claude Simard, agissant généreusement comme directeur intérimaire en attendant un remplaçant. Devant les nombreuses difficultés qui se présentaient à lui pour la publication du Bulletin sous la forme qu'il avait depuis sa fondation, dont la moindre n'avait pas été celle de trouver des collaborateurs, Jean-Marc Fontaine, qui accepta éventuellement de prendre la relève, persuada le Bureau de direction d'adopter une nouvelle politique de publication. Désormais, l'information serait assurée par un feuillet à périodicité variable intitulé Nouvelles de la S.P.Q., et le Bulletin, réduit à un seul numéro annuel comportant des rubriques à caractère plus permanent en plus des documents officiels de la Société. Jean-Marc a publié deux numéros de Nouvelles de la S.P.Q., l'un en novembre 1989 et l'autre en mars 1990. Malheureusement des circonstances personnelles l'ont empêché de préparer le numéro du Bulletin de l'année 1990 et l'ont forcé à remettre sa démission à titre de directeur du Bulletin.

Le secrétaire de la Société, Jean Leroux, a bien voulu accepter d'agir en tant que directeur intérimaire pour la publication de ce numéro du Bulletin ainsi que d'un numéro, déjà paru, de Nouvelles de la S.P.Q.

Convaincu du rôle essentiel que joue le Bulletin dans la vie de la Société, le nouveau Bureau de direction croit nécessaire de trouver en toute urgence une équipe et une formule qui en assureront la reprise efficace. La bonne santé de la Société en dépend: rien de moins.

Le bénévolat est toujours un peu douloureux; on l'accepte parfois mais on ne pense guère à le solliciter. Pourtant, il doit bien y avoir quelqu'un parmi nous qui soit prêt à relever le défi, ou sinon, quelqu'un qui connaît quelqu'un qui serait apte à le faire. Je lance donc au nom du Bureau de direction un appel pressant à tous les lecteurs du Bulletin à nous aider à faire que ce numéro n'en soit pas le dernier. Votre volonté de collaboration et vos idées sont essentielles; faites nous en part dans les plus brefs délais en contactant un membre du Bureau ou votre représentant régional au sein du Conseil d'administration. Ils comptent sur vous.

André Côté,

président

**Président du C.E.P.H.**

Jean-Maurice Lamy, premier mandat  
12062, rue Daigle  
Montréal, Qc.  
H4J 1S7  
(514) 331-4438

**Directeur de *Philosophiques***

Claude Savary, second mandat  
Département de philosophie  
Université du Québec à Trois-Rivières  
C.P. 500  
Trois-Rivières, Qc.  
G9A 1T9  
(819) 376-5013

**Directrice-adjointe de *Philosophiques***

Jocelyne Couture  
Département de philosophie  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, Succ. "A"  
Montréal, Qc.  
H3C 3P8  
(514) 987-4388

**Archiviste**

Serge Thibault, second mandat  
2310, rue Magnan.  
Trois-Rivières, Qc  
G8Y 2N8  
(819) 375-5359

**Archiviste adjoint**

Poste vacant

## REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX

1990-91

<b>Acadie</b>	M. Georges François, second mandat Université de Moncton, Moncton, N.B. E1A 3E9
<b>Est du Québec et Côte Nord</b>	Poste vacant
<b>Estrie</b>	M. Luc Perron, premier mandat 2425 Nelson St-Hyacinthe, Qc. J2S 1X5
	M. Georges Legault, premier mandat Faculté des lettres et sciences humaines Université de Sherbrooke Sherbrooke, Qc. J1K 2R1
<b>Mauricie et Bois-Francs</b>	Serge Thibault, second mandat 2310, rue Magnan Trois-Rivières, Qc. G8Y 2N8
	André Paradis, second mandat Département de philosophie, UQTR C.P. 500 Trois-Rivières, Qc. G9A 5H7
<b>Montréal</b>	Paul Dumouchel, second mandat Département de philosophie, UQAM C.P. 8888, Succ. "A" Montréal, Qc. H3C 3P8
	Robert Tremblay, second mandat Département de philosophie, UQAM C.P. 8888, Succ. "A" Montréal, Qc. H3C 3P8

- Josiane Ayoub, premier mandat  
 Département de philosophie, UQAM  
 C.P. 8888, Succ. "A"  
 Montréal, Qc. H3C 3P8
- Michel Seymour, premier mandat  
 Département de philosophie, U. de M.  
 C.P. 6128, Succ. "A"  
 Montréal, Qc. H3C 3J7
- Outaouais**
- Koula Mellos, premier mandat  
 Département de science politique  
 Université d'Ottawa  
 Ottawa, Ont. K1N 6N5
- Louis Gravel, premier mandat  
 19, rue St-Onge  
 Hull, Qc. J8Y 5T4
- Québec**
- François Tournier, second mandat  
 Faculté de philosophie, U. Laval  
 Québec, Qc. G1K 7P4
- Louis-André Richard, premier mandat  
 719, de la Suète  
 Ste-Foy, Qc. G1X 2P8
- Saguenay et Lac St-Jean**
- Martin Rhéaume, second mandat  
 Département de philosophie  
 CEGEP de Chicoutimi  
 534, rue Jacques Cartier, est  
 Chicoutimi, Qc. G7H 1Z6

## CONGRES DE L'ACFAS

### APPEL DE COMMUNICATIONS

Le prochain congrès de l'ACFAS aura lieu à l'Université de Sherbrooke, du 21 au 24 mai 1991. Tous les membres de la SPQ qui désirent y présenter une communication, y organiser un colloque ou simplement y assister sont les bienvenus.

#### 1. Communications

Conformément à la politique de l'ACFAS, toute personne désireuse de présenter une communication à ce congrès doit faire parvenir au secrétariat de l'ACFAS, **au plus tard le 3 décembre 1990** :

a) un résumé de sa communication en trois copies, dactylographié sur le formulaire approprié (cadre de 10 cm x 15 cm). On peut trouver ce formulaire en encart dans le numéro spécial de la revue Interface (vol. 11, no 6) dont plusieurs exemplaires ont été expédiés récemment dans toutes les universités et collèges francophones canadiens. Ce résumé sera publié par l'ACFAS dans le Recueil des résumés de communications;

b) un projet de communication d'au plus 3 pages de 8,5" x 11" dactylographiées, en trois copies également, destiné à une évaluation par un comité d'arbitrage (voir les renseignements ci-dessous sur la nature de ce comité), et que l'ACFAS transmettra, anonyme et numéroté, au dit comité;

c) le paiement de l'inscription au congrès;

d) une demande d'équipement audio-visuel si la chose est nécessaire ou utile pour la présentation de la communication.

**Conformément à la tradition de la SPQ**, des communications soumises à une date plus tardive pourront être acceptées, mais elles ne seront pas mentionnées dans les publications officielles de l'ACFAS, et un équipement audio-visuel ne pourra être garanti. Le résumé et le projet, en trois copies tel que mentionné plus haut, devront être expédiés au responsable de la section philosophie, à l'adresse indiquée ci-dessous. Pour des raisons d'organisation matérielle et de planification, on demande aux personnes intéressées de faire parvenir leur projet le plus tôt possible, et **pour le 1er mars 1991 au plus tard**.

Dans les secteurs des sciences sociales et humaines, les exposés oraux sont d'une durée maximale de 30 minutes, période de questions incluse. Il vaut mieux respecter ces limites dans la planification d'une communication. Le responsable de section peut prolonger ces périodes, mais il ne sera pas en mesure de prendre une décision à ce sujet tant qu'il ne saura pas combien de communications et de colloques il doit placer à l'intérieur des limites de temps prévues pour le congrès.

## 2. Arbitrage.

L'arbitrage des communications est maintenant une **exigence stricte** de l'ACFAS pour toutes les sociétés membres. Il est totalement anonyme, tout au moins pour les projets numérotés qui arriveront pas l'intermédiaire de l'ACFAS. Le comité d'arbitrage est composé de trois personnes, provenant d'au moins deux établissements différents, et le responsable de section en est membre d'office. Ce comité examine le résumé et le projet de 3 pages mentionnés plus haut et les évalue conformément aux critères suivants: originalité de la communication, caractère scientifique de sa méthodologie, caractère inédit des résultats communiqués. Selon la politique de l'ACFAS, **la décision finale du comité est finale et sans appel**. Les membres du comité d'arbitrage pour le prochain congrès seront: Maurice Gagnon, Danièle Letocha, Josiane Ayoub.

## 3. Comité organisateur du congrès.

Maurice Gagnon (Sherbrooke, responsable de la section philosophie), Josiane Ayoub (UQAM), Danièle Letocha (Ottawa), Luc Bégin (Laval), Claude Panaccio (UQTR) et Pierre Cohen-Bacrie (Collège Montmorency) forment le comité organisateur. Ces personnes agiront comme animateurs dans leur milieu pour la sollicitation de communications et de colloques, et collaboreront avec le responsable de section pour l'organisation du congrès de la section philosophie. Ces nominations, ainsi que celles des membres du comité d'arbitrage, ont été approuvées par le Conseil d'administration de la SPQ.

#### 4. Colloques.

Conformément à la politique de l'ACFAS, ceux qui désirent organiser un colloque doivent soumettre le projet à l'ACFAS **pour le 16 novembre 1990**. À ce moment, le thème et la problématique doivent être formulés, les personnes ressources avoir été invitées. Si le projet est accepté par l'ACFAS, l'organisateur du colloque doit ensuite rédiger le programme, désigner un animateur, s'assurer de la présence des invités, fixer le programme final du colloque, obtenir le résumé des communications prévues, et envoyer le tout à l'ACFAS **pour le 15 février 1991**. L'ACFAS peut s'occuper de la fabrication d'affiches annonçant le colloque. Il faut lui en faire la demande par écrit **pour le 15 février 1991**, en fournissant le texte de l'affiche (titre du colloque, nom du ou des responsable(s) de l'association, date, heure, invités spéciaux, thèmes) et le tirage.

**Conformément à la tradition de la SPQ**, des propositions de colloques pourront être présentées à une date plus tardive au responsable de la section, le plus tôt possible et au plus tard le 1er mars 1991, à l'adresse indiquées ci-dessous. Ces colloques ne seront pas mentionnés dans les publications officielles de l'ACFAS, et il n'y aura pas de service d'affiches.

#### 5. Invités venant de l'extérieur du Québec et du Canada.

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC) dispose de fonds pour financer la venue de conférenciers invités en provenance de l'extérieur du Québec ou du Canada. Les intéressés peuvent adresser leur demande **avant le 1er novembre 1990** à Mme Suzanne Larivière, CRSHC, 255 rue Albert, Ottawa, Ontario, K1P 6G4, tél. 613-992-3133. **L'Agence de coopération culturelle et technique** dispose de fonds pour supporter des invitations à des universitaires et chercheurs des pays du sud: contacter l'ACFAS à ce sujet.

Maurice Gagnon

responsable de la section philosophie, congrès 1991 de l'ACFAS

Département de lettres et sciences humaines

Université de Sherbrooke

Sherbrooke, Qc.

J1K 2R1

## ÉCHOS DU CEPH

Le Comité de l'enseignement de la philosophie a tenu deux réunions cet automne. À la première réunion, en septembre, on a exprimé le souci de démocratiser le CEPH, qui ne pourrait que bénéficier d'une information plus diversifiée; le Conseil d'administration de la SPQ. en a été avisé à sa réunion d'octobre.

Le Comité est revenu sur le dossier des débouchés pour les diplômés de philosophie, notamment au primaire et au secondaire. Malgré la progression du mouvement de la philosophie pour enfants au primaire et, tout récemment, l'entrée de la philosophie dans quelques écoles secondaires, le problème de la qualification légale pour les diplômés qui voudraient enseigner dans ces milieux subsiste toujours. À la suite des recommandations convergentes du CEPH et du comité aviseur sur un enseignement philosophique durant la période obligatoire, la SPQ a donné son accord de principe à des démarches visant à assurer la présence d'un enseignement philosophique au primaire et au secondaire, par le biais de l'enseignement moral; à cet effet, la qualification légale des diplômés de philosophie exigerait une année d'études en sciences de l'éducation. Le CEPH entend poursuivre sur cette lancée. Certains précédents de qualification par voie du capes et l'actuelle progression de la philosophie pour enfants autorisent un certain optimisme.

La SPQ a passé commande au CEPH d'un avant-projet de lettre, destinée à la Ministre de l'Enseignement supérieur, sur le sort fait à la philosophie dans le processus de révision du programme des sciences humaines au Cégep du Vieux Montréal. Un sous-comité s'est réuni à cet effet en novembre.

Jean-Maurice Lamy

Président du CEPH

## LE XXIII<sup>e</sup> CONGRES DE L'ASSOCIATION DES SOCIETES DE PHILOSOPHIE DE LANGUE FRANCAISE

Le 2 septembre dernier s'ouvrait à Hammamet, petite localité côtière et touristique située à quelque cent kilomètres de Tunis, le XXIII<sup>e</sup> congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française. C'était la première fois, il faut dire, qu'un congrès de l'ASPLF se tenait sur le continent africain. Organisé sous la présidence du professeur Ali Chenoufi et consacré à un thème d'actualité et de circonstance ("Critique et différence"), le XXIII<sup>e</sup> congrès regroupait plus de deux cent participants provenant de quatre continents et comptait approximativement à son programme une centaine de communications qui étaient regroupées en cinq sections..

Dans son discours d'ouverture, délivré symboliquement en arabe, le représentant du président tunisien insistait sur le fait que l'intérêt du sujet à débattre tenait largement "aux événements et à l'évolution particulière que connaît le monde depuis quelques années et particulièrement ces dernières semaines" (l'occupation du Golfe persique). Il insistait aussi sur la nécessité de raffermir les relations entre l'Orient et l'Occident, entre les pays pauvres et les pays riches et soulignait que "philosopher aujourd'hui ne doit pas se limiter à "penser la pensée", que la philosophie doit "participer à éclairer le chemin des décideurs politiques qui président aux destinées des peuples".

En plus des exposés des participants, plusieurs conférences, de même que des tables rondes, étaient au programme du congrès. Dans les sections, l'assistance était le plus souvent nombreuse, les discussions intéressantes et animées. Et, parmi les conférences, un bon nombre permettait notamment de saisir le pouls philosophique de la société tunisienne, de même que sa relation à la tradition philosophique classique.

La participation canadienne au XXIII<sup>e</sup> congrès regroupait le président honoraire de l'ASPLF Venant Cauchy ("Les différences culturelles et la visée d'universalité en philosophie"), Richard Bodeus ("Le sens d'Aristote a été dépravé"; la critique des différents systèmes chez Leibniz), Guy Bouchard ("L'androgynie comme critique de la différence entre les sexes"), Serge Cantin ("L'homme de Marx

est-il un sujet individuel ou un être social"), Jocelyne Couture ("Les différences individuelles dans les théories du consensus"), Henri-Paul Cunningham ("La nature peut-elle être un instrument souverain de critique"), Stanley G. French ("Le concept de personne: racisme, sexisme et génocide"), Yvon Gauthier ("Modèles standards et modèles non standards en logique et en physique"), Guy Lafrance ("Les lumières et l'idée critique du droit"), F. Temple Kingston ("L'esprit et le corps selon Berkeley: critique et différence de ses contemporains"), Alexis Klimov ("Critique et interculturalité"), Claudette Lafond ("Critique et différence dans la pensée de Cioran"), Maurice Lagueur ("La perspective critique en architecture contemporaine"), Louise Marcil-Lacoste ("L'asymétrie de la différence dans la pensée de J.-J. Rousseau"), Koula Mellos ("Critique et validité chez Habermas"), Roberto Miguez ("Rationalisation, différenciation, modernité"), Georges Moyal ("La première critique de Descartes"), André Paradis ("Théorie de la différence et histoire de la philosophie) et Claude Savary ("Popper, la théorie de la science, la théorie de la culture et la méthode des systèmes"). Jocelyne Couture, André Paradis et Claude Savary agissaient à titre de délégués de la Société de Philosophie du Québec.

À l'Assemblée générale de l'Association une trentaine de sociétés régionales étaient représentées. Le point principal de l'ordre du jour concernait l'incorporation et les statuts de l'Association; car malgré une quarantaine d'années d'existence elle n'avait pas de statuts et n'était pas incorporée. Au fil des ans, jusqu'à ce jour, l'Association avait pu mettre sur pied ses activités en utilisant des ressources modestes. C'est le besoin de faire appel aux subsides de l'Etat qui rend aujourd'hui nécessaire une incorporation et donc l'approbation de statuts, et aussi l'élection d'un Bureau de direction. Ce qui fut choses faites. Il fut en outre entendu que le prochain congrès, en 1992, aurait fort probablement lieu à Poitiers.

Le directeur de *Philosophiques* en a profité pour faire exhiber quelques exemplaires de la revue et établir quelques contacts avec les responsables de la *Revue Tunisienne des Etudes Philosophiques*; il a pu également découvrir l'existence d'une Société Américaine de Philosophie de Langue Française, qui publie un "Bulletin" assez impressionnant, et avec lequel il prévoit que *Philosophiques* nouera des relations.

André Paradis et Claude Savary

## Colloque "Épistémologie et critique sociale des sciences"

Université de Montréal  
Faculté des arts et des sciences  
Département de philosophie

### **Philosopher**

Revue de l'enseignement  
de la philosophie au Québec

### **Philosophie au collège**

Association des professeures  
et des professeurs  
de philosophie des collèges

Colloque principalement destiné  
aux professeurs de philosophie  
et de sciences  
des collèges et des universités

Université de Montréal  
Pavillon 3200,  
rue Jean-Brillant  
Les 18 et 19 janvier 1991

Pour information, s'adresser à:

### **Claude Saint-Laurent**

Département de philosophie  
Collège François-Xavier Garneau  
(418) 688-8310

### **François Duchesneau**

Directeur  
Département de philosophie  
Université de Montréal  
(514) 343-6111, poste 1341

---

## **PROGRAMME**

### **Vendredi 18 janvier 1991**

13h - 14h **Inscription**

14h-14h15 **Mots de bienvenue**

René Durocher, vice-doyen aux études, Faculté des arts et des sciences,  
Université de Montréal

Bruno Leclerc, président de Philosophie au Collège, Collège de  
Rimouski

14h15 **Conférence inaugurale**

"La place institutionnelle de la philosophie des sciences"

Pierre Cohen-Bacrie, directeur de *Philosopher* (Collège Montmorency)

14h45 **Table ronde**  
"Le développement des sciences, effets culturels et sociaux"  
Mario Bunge (McGill)  
Robert Nadeau (UQAM)  
Michel Paquette (Maisonneuve)  
Roger Paquin (Saint Jean-sur-Richelieu)  
Président:  
François Duchesneau (U. de M.)

16h45 **Ajournement**

**Samedi 19 janvier 1991**

9h-11h15 **Ateliers au choix**

**Atelier A: Logique de la science**

Hélène Laverdière (Laval)

Jean Leroux (Ottawa)

François Tournier (Laval)

**Atelier B: Histoire et philosophie des sciences**

Maurice Gagnon (Sherbrooke)

Jacques Poitras (Limoilou)

Yakov Rabkin (U. de M.)

**Atelier C: Enseigner la philosophie des sciences**

Pierre Blackburn (Sherbrooke)

Yves Fortin (François-Xavier-Garneau)

Jean-Paul Raïche (Drummondville)

**Atelier D: Philosophie des sciences  
et formation fondamentale**

Josiane Boulad-Ayoub (UQAM)

Yvon Gauthier (U. de M.)

Richard Riopel (Outaouais)

11h15 **Conférence**  
"Philosophie, science, technique et société"  
Nicolas Kaufmann (UQTR)

12h15-14h **Déjeuner**

14h-16h15 **Ateliers aux choix**

**Atelier E: Science-technique-société**

Raymond Duchesne (Télé-université)  
Pierre Ouellet (UQAM)  
Serge Robert (UQAM)

**Atelier F: Questions d'éthique**

Georges Legault (Sherbrooke)  
Lukas Sosoe (U. de M.)  
Jean-Marie Therrien (Rosemont)

**Atelier G: Aux frontières de la science**

André D. Bandrauk (Sherbrooke)  
Claude Savary (UQTR)  
Jean-Claude Simard (Rimouski)

16h15 **Conférence de clôture**  
"Questions actuelles en histoire et en philosophie des sciences"  
Sylvain Auroux, directeur de recherche au CNRS (Paris VII)

# PHILOSOPHIQUES

Revue de la Société de Philosophie du Québec

VOL XVII, No. 2

## SOMMAIRE

### Articles

J. BOULAD-AYOUB, "Et la religion le remplit de fureur." Les déterminations idéologiques, polémiques et politiques du mahomet de Voltaire

I. POLIAKOV, L'explicite et l'implicite dans la conception du signe chez Hobbes

R. TREMBLAY, Analyse critique de quelques modèles sémiotiques de l'idéologie (*deuxième partie*)

M. MATTE, Jean-Jacques Rousseau et Friedrich Schiller: le théâtre sous le feu des lumières

J. C. ZEPHIR, Nature et fonction de la mémoire dans *À la recherche du temps perdu*

### Note de recherche

A. MORIN et J. EVERETT, Conscience de soi et langage intérieur: quelques spéculations

### Étude critique

S. FOISY, Homo Communicativicus: à propos de LUC FERRY, Homo Aestheticus. L'invention du goût à l'âge démocratique.

## Comptes rendus

C. PANACCIO, Quatre introductions à la philosophie au XIIIe siècle. Textes critiques et étude historique, de C. LAFLEUR

D. DUMAS, Le transcendantal et la pensée moderne. Études d'histoire de la philosophie, de A. PHILONENKO

P. KNEE, Contre nous de la tyrannie... des relations idéologiques entre Lumières et Révolution, de J. BOULAD-AYOUB

J. BOULAD-AYOUB, Dictionnaire historique de la Révolution française, d'ALBERT SOBON

E. KATTAN, Les droits de l'homme et le droit nature, de BLANDINE BANET-KRIEDEL

M. C. CLOZEL, Écrits de logique philosophique, de BERTRAND RUSSELL

D. FISETTE, La philosophie comme science rigoureuse, de EDMUND HUSSERL

C. PICHÉ, Heidegger, de ALAIN BONTAT

J. G. RUELLAND, La liberté, libre volonté et maîtrise de soi, de CLAUDE PARIS

J.G. RUELLAND, Le discours religieux. Une réflexion, de CLAUDE PARIS

J. SAINT-ARNAUD, Avortement Oui/Non, propos recueillis par MICHEL BURVIANA

## Livres reçus

## Remerciements à nos lecteurs



## **SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

**Case postale 1370, Place Bonaventure**

**Montréal, Qc H5A 1H2**

---

**Procès-verbal de la 17<sup>ème</sup> réunion de l'assemblée générale  
de la Société de philosophie du Québec  
tenue le mercredi 16 mai 1990 à 15 heures 30  
salle DKN 1255 de l'Université Laval à Québec**

---

Présences dans l'ordre de signature:

Guy Bouchard, Alain Martineau, Pierre Toussaint, Violaine Arès, Bernard Dupuis, Luc Perron, Jean-Claude Simard, François Blais, Jean Leroux, Yvon Cayouette, Jean Grondin, Luc Ménard, Alain Tremblay, Josiane Ayoub, André Côté, Philip Knee, Marcel Côté, Yves Michel Beaulieu, Claude Savary, France Giroux, Louis Richard, Louis Gravel, Suzanne Foisy, Georges A. Legault, François Tournier, Pierre-Yves Bonin, Jocelyne Couture, Andrée Mineau, Louise Poissant

---

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

**P1** Pierre-Yves Bonin propose d'accepter l'ordre du jour suivant avec l'appui de Luc Perron.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 16<sup>ème</sup> réunion de l'assemblée générale de la S.P.Q. tenue le 17 mai 1989.
3. Rapport du président
4. Rapport du directeur de Philosophiques
5. Rapport du trésorier et adoption des états financiers vérifiés pour l'année financière 1989
6. Election des vérificateurs pour l'année financière 1990
7. Entente avec Philosophie au collège
8. Rapport du comité de nomination et élection des membres du Bureau de direction et du Conseil d'administration pour 1990 - 1991
9. Suite à l'avis de motion déposé lors de l'assemblée générale du 17 mai 1989 au sujet de la modification des statuts.
10. Levée de l'assemblée

**Adopté à l'unanimité**



**SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

**Case postale 1370, Place Bonaventure**

**Montréal, Qc H5A 1H2**

**2. Adoption du procès-verbal de la 16<sup>ième</sup> réunion de l'assemblée générale de la S.P.Q. tenue le 17 mai 1989.**

**P2** Jean Claude Simard avec l'appui de Yves Michel Beaulieu propose que soit adopté le compte-rendu de cette réunion tel que modifié.

P 7 lire Philosophiques

P 8 lire Cayouette

p 9 lire multiplier

p 8 lire répétition

P 8 On aurait dû lire Josiane Ayoub au lieu de Martineau mais étant donné que la vérification a été faite, on ne changera pas les noms.

P 4 et P 5 Josiane Ayoub mentionne qu'elle avait proposé la participation active des membres et du B.D. pour représenter la S.P.Q.

8. lire convoquée

5. lire Suzanne

5. lire au lieu de déplacements: subventions d'aide et de voyage aux sociétés savantes

Josiane Ayoub demande le vote et inscrit sa dissidence.

**Adopté à majorité**

**3. Rapport du président**

Voir annexe 1.

**4. Rapport du directeur de Philosophiques**

Voir annexe 2.

M. Claude Savary mentionne qu'on pourrait envoyer les anciens numéros de la revue à l'U.Q.U.A.M..

Il suggère que des numéros pourraient être envoyés aux bibliothèques et aux universités, à Paris, en Suisse etc...

Il se demande si on ne pourrait pas aussi les offrir à prix réduit?

Il mentionne qu'il faudrait changer l'adresse sur l'annonce.

Après la lecture de l'important point 3.2 du rapport du directeur la discussion reprend.

Il avance l'hypothèse d'avoir des formulaires différents pour les membres de la société et pour les abonnés de la revue.

Il exprime l'idée de repenser la méthode d'évaluation.

Il exprime l'idée de repenser les relations entre la société et la revue.



**SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

**Case postale 1370, Place Bonaventure**

**Montréal, Qc H5A 1H2**

revue.

M. Jean-Claude Simard se demande si tous ces changements sont vraiment nécessaires?

Mme Josiane Ayoub mentionne que F. C. A. R. a des politiques et qu'on ne peut pas aller contre le vent de l'internationalisation.

M. Savary dit que pour augmenter la diffusion de la revue ici au Québec il pourrait accepter des textes de littérature et faire des annonces dans d'autres revues.

M. Yves Michel Beaulieu précise que F.C.A.R. est une subvention québécoise qui paye les dépenses de déplacements du comité de rédaction et que C.R.S.H.C. défraye les coûts de l'impression.

M. Louis Gravel mentionne que la revue a une excellente réputation mais qu'il faut voir à augmenter la diffusion.

M. Jean Leroux dit que l'internationalisation est facile.

M. Georges A. Legault dit que l'assemblée générale n'est pas le lieu de discuter de tout cela.

Il est aussi mentionné

que le directeur du Bulletin veut se faire remplacer,

que M. Michel-Rémi Lafond a des difficultés de recrutement,

qu'il y a un problème de liste selon Mme Josiane Ayoub,

que M. Jean Claude Simard a remis des listes sur I.B. M. et MacIntosh,

et que M. François Laliberté a démissionné.

#### **5. Rapport du trésorier et adoption des états financiers vérifiés pour l'année financière 1989**

Voir annexe 3.

Josiane Ayoub parle de l'histoire du choix des membres qui iront en Tunisie. Pour elle, un seul délégué du B.D. devrait suffire. Elle est désolée qu'on exclut des membres pour privilégier le B.D. et qu'on ait légitimé la situation au C.A. a posteriori. M. Simard mentionne qu'on avait épuisé les autres possibilités.

Le président, M. Bernard Dupuis, répond. Voir annexe 4.

Le trésorier, M. Yves Michel Beaulieu, est félicité.

**P 3** M. Louis Gravel appuyé par M. Luc Perron propose l'adoption des états financiers.

**Adopté à l'unanimité**

#### **6. Election des vérificateurs pour l'année financière 1990**

**P 4** M. Jean-Claude Simard avec l'appui de M. Yves Michel Beaulieu propose de nommer M. Yvon Cayouette et Mme Josiane Ayoub.

**Adopté à l'unanimité**



**SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

Case postale 1370, Place Bonaventure

Montreal, Qc H5A 1H2

**7. Entente avec Philosophie au collège**

Mme Jocelyne Couture fait la lecture de la proposition du B.D. contenu dans l'annexe 5.

**P 5** M. Yves Michel Beaulieu avec l'appui de Mme Couture propose d'accepter la proposition du B.D.

Adopté à l'unanimité

**8. Rapport du comité de nomination et élection des membres du Bureau de direction et du Conseil d'administration pour 1990 - 1991**

Voir annexe 6.

**P 6** On fait la proposition d'accepter les recommandations du comité de nomination.

Adopté à l'unanimité

**P 7** M. Pierre-Yves Bonin avec l'appui de Mme Josiane Ayoub propose de féliciter le bureau sortant.

Adopté à l'unanimité

M. Jean-Claude Simard suggère que le prochain C.A. ajoute la fonction ramassage de l'information par les représentants régionaux pour le bulletin.

**9. Suite à l'avis de motion déposé lors de l'assemblée générale du 17 mai 1989 au sujet de la modification des statuts.**

Voir annexe 7.

Mme Josiane Ayoub y voit un danger et verrait un quorum de 20 ou 15.

M. Yves Michel Beaulieu dit qu'il peut y avoir une concordance avec le C.A.

M. Côté parle de faire les élections par courrier.

**P 8** On propose d'accepter la proposition du B.D.

Adopté à majorité

**10. Levée de l'assemblée**

Ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

Le secrétaire-adjoint

Alain Martineau

*Alain Martineau*



## SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2

ANNEXE 1

### RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 16 MAI 1990

Chèr(ères)s collègues membres de la S.P.Q.,

Je vous présente un résumé des principales activités de la S.P.Q., activités qui se sont déroulées depuis le 16 mai 1989. En raison du caractère particulier de certaines d'entre elles, je laisserai aux responsables le soin de compléter en faisant des exposés séparés.

#### 1. LES RELATIONS EXTERIEURES DE LA SOCIÉTÉ

##### A. L'ACFAS

La S.P.Q. a renouvelé le contrat qui la lie à l'Acfas le 12 avril 1990. Ce contrat stipule, cette année encore, que l'Acfas supporte matériellement l'organisation des activités de la Société qui se déroulent dans le cadre du congrès annuel de l'Acfas. De plus l'Acfas nous offre la possibilité de bénéficier d'une ristourne de 50% sur l'inscription de nos membres participant au congrès.

La cotisation régulière à l'Acfas (\$50.00) a été payée en avril 1990. Par la même occasion, un compte rendu des activités et des publications de la S.P.Q. a été envoyé à Mme Danielle Ros, Directrice générale.

Je tiens à remercier M. François Tournier, professeur au Département de philosophie de l'Université Laval, pour son travail d'organisateur du Congrès de la S.P.Q. 1990. J'en profite pour vous annoncer que M. Maurice Gagnon s'occupera de l'organisation du congrès 1991 de la S.P.Q.



## SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2



qui se tiendra dans le cadre du congrès de l'Acfas à l'université de Sherbrooke.

Mme Danielle Ros a fait parvenir à la S.P.Q. une invitation pour l'Assemblée générale annuelle de l'ACFAS qui se tiendra vendredi 18 mai 1990 à 8H15.

### B. LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

Le secrétaire conjoint du Conseil Supérieur de l'éducation, M. Alain Durand, a demandé à la S.P.Q. de lui suggérer de noms de membres pour fin de nominations aux commissions de l'enseignement supérieur, de l'enseignement secondaire, de l'enseignement primaire et de l'éducation des adultes. Quatre noms ont été soumis, les mêmes que par les années antérieures, un pour chaque commission: il s'agit de M. Pierre Cohen-Bacrie, de M. Gérard Potvin, de Mme Nicole Tremblay et de Mme Adèle Chené.

### C. LA FISP

Nous avons fait parvenir un compte rendu des activités de la Société au Secrétariat général de la FISP et nous avons reçu le Bulletin Hiver 1989. La FISP nous fait parvenir régulièrement une correspondance nous informant de ses principales activités. Cependant les distances font que cette correspondance nous arrive souvent trop tard de sorte que nous pouvons difficilement répondre à temps aux propositions qui nous sont faites.

### D. LES REPRÉSENTANTS DE LA S.P.Q.

Le Bureau de direction et le Conseil d'administration de la S.P.Q. ont procédé à la nomination de Mme Jocelyne Couture, de M. Claude Savary et de M. André Paradis en tant que représentants de la Société au Congrès de l'ASPLF à Tunis (27-28-29 août 1990).



## SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2

ANNEXE 1



3

### E. L'ASSOCIATION PHILOSOPHIE AU COLLÈGE

J'ai organisé une rencontre entre les représentants de l'Association Philosophie au Collège et les membres du Bureau de direction afin de voir s'il y avait moyen de s'entendre au sujet de certaines modalités d'échanges et de coopérations mutuelles. Après discussions les représentants des deux associations se sont entendus au sujet des modalités de collaboration suivantes: a) Philosophie au Collège adhère à la S.P.Q. en tant que membre institutionnel en payant la cotisation de \$50.00; quant à la S.P.Q., elle deviendra membre institutionnel de Philosophie au Collège en payant la cotisation de \$90.00; b) au sujet du concours Philosophes on s'entend pour que l'organisation du concours demeure sous la responsabilité entière de Philosophie au Collège; la S.P.Q. est informée de l'organisation du concours et, dans la mesure où elle contribue financièrement, elle fait parvenir à l'avance des critères qui serviront à donner ou ne pas donner son aval à cette participation financière; enfin, advenant la participation de la S.P.Q. au concours, celle-ci se voit assurée d'une visibilité, entre autre, lors de l'attribution des prix de ce concours.

### 2. LES ACTIVITÉS INTERNES DE LA SOCIÉTÉ

#### A. LE COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA FORMATION FONDAMENTALE

La S.P.Q. a tenu, en octobre 1989, un XI<sup>ème</sup> colloque interdisciplinaire dont le thème était "La formation fondamentale". Ce colloque fut organisé en collaboration avec le Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal. Le comité organisateur était formé de Mme Christiane Goyer, responsable, et de Messieurs Michel-Rémi Lafond et de M. Denis Dubois.

La qualité des intervenants, le nombre des participants (250), furent les gages de rencontres fructueuses sur le plan intellectuel. Ce colloque venait répondre à des besoins pressants du



milieu scolaire quant à la conceptualisation et à la clarification de ce trop vague concept de "formation fondamentale".

Le bilan financier du colloque fut présenté au Bureau de direction par M. Denis Dubois, le 10 février 1990. Il fait état d'un coût final de \$9,556.30. La S.P.Q. a dû assumer entièrement cette somme, les démarches entreprises par le comité organisateur pour obtenir des subventions gouvernementales ayant toutes échouées. Le Conseil d'administration a débloqué une somme supplémentaire pouvant aller jusqu'à un maximum de \$5,000.00 afin d'assurer la publication des actes.

B. LE COMITE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE (CEPH)

Le responsable du Comité CEPH, M. Gérard Potvin, ne pouvait se présenter à la réunion d'aujourd'hui. Il m'a fait parvenir un rapport détaillé du travail de son comité et de son président. Ce travail a porté sur l'enseignement de la bioéthique, sur l'éducation des enfants et des adultes à l'exercice du jugement éthique en matière d'environnement, sur la formation du personnel scolaire enseignant la philosophie aux enfants et sur la recherche faite par le groupe CIRADE. J'ajoute, en annexe, une copie de ce rapport de M. Potvin.

C. LA REVUE PHILOSOPHIQUES

Etant donné l'importance des événements qui se sont produits en cours d'année et qui risquent d'influencer les modalités de fonctionnement de la revue, je laisse à M. Claude Savary le soin de faire le rapport de ces événements. En même temps il fera état de son travail comme Directeur de la revue.

D. LE BULLETIN

Le Bureau de direction a procédé à la nomination de M. Jean-Marc Fontaine Directeur du Bulletin le 18 novembre 1990. Cependant ni le B.D. ni M. Fontaine n'ont réussi à trouver les collaborateurs nécessaires pour appuyer le travail



## SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2

du Directeur. Il fut donc résolu que le Bulletin, dans sa facture actuelle, soit publié une fois l'an et qu'une nouvelle formule de feuillets d'informations, envoyés de façon régulière en fonction des besoins de communications internes de la S.P.Q., prennent la place des publications habituelles.

### (1) Les activités

Le premier numéro des Nouvelles de la S.P.Q. fut livré à la mi-décembre et comportait 8 pages. Le coût total s'élevait à \$213.10. Le seconde numéro comportait 12 pages. Il fut livré fin mars et a coûté \$432.37.

### (2) La lettre du Directeur

Jean-Marc Fontaine m'a fait parvenir une lettre dans laquelle il m'informait qu'il était content d'avoir apporté sa contribution au travail de publication du Bulletin. Cependant il s'interrogeait quant à sa disponibilité pour les mois à venir: l'absence de nouveaux collaborateurs et certaines circonstances entourant sa vie personnelle l'amenaient à remettre en question son avenir en tant que Directeur du Bulletin.

## E. LE RECRUTEMENT

Suite à la démission de Jean-Claude Simard à titre de 2<sup>e</sup> vice-président, le C.A. a entériné la nomination de Michel-Rémi Lafond pour remplacer M. Simard. Cependant de nombreuses difficultés ont retardé la campagne de recrutement de cette année. A l'heure où je vous parle il n'y a que quatre-vingt-dix membres en règle de la S.P.Q. en 1990. Cela représente une baisse anormale et relativement grave de notre membership.

Ces difficultés furent causées non seulement par certaines erreurs contenues dans la lettre que M. Lafond a fait parvenir aux membres mais aussi par la complexité du matériel informatisé contenant la liste des membres en règle de la S.P.Q. J'ai demandé au nouveau trésorier, Alain



## SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2



Martineau, de mettre à contribution ses connaissances en informatique afin de venir en aide à M. Lafond. Il importe de reconstituer la liste des membres et de relancer, le plus tôt possible, les activités de recrutement pour 1990. M. Martineau a généreusement acquiescé à cette demande.

### F. LES SUBVENTIONS

#### 1. La subvention du CRSHC

Le trésorier Yves-Michel Beaulieu a informé le B.D. de la portée de la subvention fédérale. Il en est arrivé à la conclusion qu'il faut comprendre que cette subvention doit être utilisée à deux genres de fins: des fins administratives, une aide pour les réunions des B.D. et C.A; des fins de voyages, le remboursement de frais de déplacements pour les réunions annuelles des membres de la S.P.Q. Dans cette perspective le B.D. a mis sur pied la politique suivante:

(a) Que le volet "aide" soit consacré à l'administration de la S.P.Q. (frais de représentation des membres des B.D. et C.A. ou encore toute personne mandatée par les B.D. et C.A.) et à la représentation extérieure dans les actuels organismes internationaux dont la S.P.Q. serait membre. En ce qui concerne les critères de sélection pour fin de représentation de la S.P.Q. à l'étranger, le B.D. les a défini de la façon suivante:

i. Que les représentants de la S.P.Q. aux colloques ou congrès à l'étranger soient les membres du B.D., ceux-ci étant au premier chef les responsables et représentant de la S.P.Q. On doit assurer une rotation entre les membres du B.D.

ii. Que le choix des représentants se règle sur les conditions suivantes:



## SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2

tes: une expérience suffisante des activités de la S.P.Q., l'engagement, pour la personne choisie, à produire un rapport à l'Assemblée générale.

- (b) Que le volet "voyages" de la subvention serve à financer la participation des étudiants à l'Assemblée générale ou encore la participation des membres réguliers de la S.P.Q. qui ne seraient remboursés par aucune organisation.

### (2) La subvention du FCAR

Ainsi que M. Savary vous en informait tantôt, la présidente directrice générale, Christiane Querido nous annonçait dans sa lettre du 4 avril 1990 que le Conseil d'administration du Fonds FCAR accordait à la S.P.Q. une subvention de \$14,270.00 pour l'exercice 1990-1991. Cette somme est allouée au titre du fonctionnement à la revue Philosophiques et constitue le premier versement d'une subvention triennale. Notons que la lettre fait état d'une nouvelle politique de financement des revues de grande qualité.

## G. DEMISSIONS

### (1) La démission de Jean-Claude Simard

Le 30 septembre 1989, M. Simard m'annonçait sa démission du poste de 2<sup>e</sup> vice-président. D'importantes contrariétés d'ordre professionnel et personnel le forçaient à remettre sa démission. J'ai proposé à Michel-Rémi Lafond de remplacer M. Simard. M. Lafond a accepté et sa nomination fut entérinée par le C.A. le 13 octobre 1989.

### (2) La démission de François Laliberté

M. Laliberté a remis sa démission à titre de secrétaire de la S.P.Q. le 31 mars 1990. Les raisons de ce geste furent mo-



## SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2

tivés par un désaccord à l'égard de l'initiative du président d'organiser, en conformité avec la proposition du C.A. voté le 14 octobre 1989, une rencontre avec les représentants de Philosophie au Collège afin d'en arriver à une nouvelle entente concernant les modalités régissant les rapports entre la S.P.Q. et cette association. J'ai demandé au pied levé à Alain Martineau, secrétaire adjoint, d'agir en lieu et place de M. Laliberté. Ce que M. Martineau a accepté dans un esprit de dévouement et collaboration exemplaire.

### DES REMERCIEMENTS

Chacun sait que la S.P.Q. ne compte pas d'employé permanent et qu'aucun membre du Bureau de Direction n'est libéré de sa tâche d'enseignement pour vaquer aux occupations qui incombent à son poste de responsabilité. Il faut remercier en particulier le travail assidu des membres du B.D. qui ont participé à plus de dix réunions, et ainsi investi une partie importante de leur temps, afin d'assurer le bon fonctionnement de la S.P.Q. Nous avons essayé d'agir le mieux que nous le pouvions, compte tenu des moyens et des capacités dont nous disposions. A ceux et celles qui partent, comme à ceux et celles qui restent à la direction de la S.P.Q., je souhaite bonne chance.

Lorsque M. Maurice Gagnon m'a demandé si j'acceptais de prendre la présidence de la S.P.Q., j'ai dit oui avec fierté mais en sachant bien que le défi était de taille. De nombreux problèmes apparaissaient sur ma table de travail: difficultés à combler plusieurs postes au sein du B.D. et du C.A.; difficultés à trouver un nouveau directeur du Bulletin; mandat du C.A. d'organiser un colloque interdisciplinaire au-dedans de neuf mois; difficultés dans les relations avec l'association Philosophie au Collège; établissement de nouveaux critères afin de distribuer l'argent provenant de surplus financiers et de subventions etc. J'en profite pour exprimer ma gratitude envers les membres du B.D. et du C.A. qui, par leur travail bénévole et leur encouragement, m'ont aidé à chercher les solutions à ces problèmes.

Rapport du président du CEPH à la S.P.Q.

Au cours de 1989-90, la vie des comités du Ceph a été passablement ralentie principalement par suite du haut taux d'implication de leurs membres dans des dossiers intéressants de près ou de loin l'enseignement de la philosophie.

Le seul comité régulièrement actif a été le GRIPH, servant de forum sur l'enseignement collégial de la philosophie; le GRIPH s'est surtout préoccupé cette année d'établir des passerelles avec des professeurs de français de façon à mieux explorer les apports interdisciplinaires réciproques et les apports conjoints à la formation fondamentale. Cette voie s'avère très féconde. Le GRIPH a aussi consacré sa dernière séance à une nouvelle présentation de l'approche Lipman. Cette séance a attiré une trentaine de personnes.

Le président du CEPH, pour sa part, a travaillé sur cinq fronts complémentaires.

D'une part, il a assumé la coordination d'un séminaire de 45 heures sur l'enseignement de la bioéthique à l'intérieur des cours professionnels et des stages du programme collégial de soins infirmiers; ce séminaire a regroupé 25 professeurs de ce programme en provenance de quatre collèges différents. Cette expérience a révélé de façon concrète la nécessité de philosopher vécue par des professeurs d'autres disciplines au collégial et à la fois leur besoin pour une formation spécifique en ce domaine et leur intérêt pour cette formation.

En second lieu, il s'est engagé de différentes façons dans des travaux relatifs à l'éducation des enfants et des adultes à l'exercice du jugement éthique en matière d'environnement et travaille présentement à la mise sur pied d'un réseau provincial de praticiens et chercheurs préoccupés de cette voie et à l'établissement d'une jonction avec les principaux mouvements d'éducation environnementale.

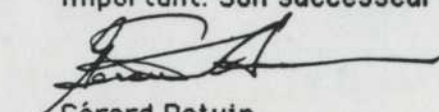
En troisième lieu, il a maintenu ses liens avec le réseau international de philosophie pour enfants et a organisé en avril un séminaire international restreint sur la formation du personnel scolaire enseignant la philosophie aux enfants.


En quatrième lieu, il a poursuivi sa collaboration au programme de recherche de l'équipe du CIRADE travaillant sur "Approche philosophique en formation fondamentale: impact sur le développement du raisonnement et du jugement". Cette équipe vient de publier, à l'agence d'ARC, PHILOSOPHIE ET PENSÉE CHEZ L'ENFANT, sous la direction d'Anita Caron, et prépare un numéro spécial de la revue Artimages ainsi que les actes du congrès de 1986. L'équipe soutient aussi les pratique et les projets d'enseignement de la philosophie aux enfants dans différentes écoles dont deux écoles-recherche de la CECM de même que l'expérience très particulière d'exploitation du matériel Lipman avec des adultes en voie d'alphabétisation au Centre Champagnat de la CECM.

Enfin, ce programme du CIRADE est en quelque sorte le lieu de convergence d'une vingtaine de projets de recherche de candidats de maîtrise ou de doctorat s'intéressant au moins partiellement au développement de processus et attitudes et même de concepts et conceptions philosophiques chez les élèves et les étudiants du primaire à l'universitaire.

Parmi ces travaux, il convient de signaler spécialement le travail de Monsieur Gilbert Talbot qui, grâce à une subvention PAREA, a créé cette année, au Cégep de Jonquière, le roman philosophique Phil et Sophie, inspiré du roman Harry de Lipman, et a conduit, pour les deux cours Philo 101 et Philo 201, une expérience d'adaptation collégiale de l'approche Lipman.

D'autre part, le président du CEPH. a été empêché, par des engagements prioritaires, de participer cette année au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la S.P.Q. et il apprécierait voir quelqu'un d'autre chargé de ce mandat important. Son successeur pourra toujours compter sur sa collaboration.

  
Gérard Potvin  
Orford, 13 mai 1990

  
Yves Michel Beaulieu  
Trésorier

Rapport du directeur de Philosophiques à l'Assemblée générale de la S.P.Q. (Mai 1990)

## 1. Composition du comité de rédaction actuel:

Claude Savary, UQTR (directeur; 2e mandat; jusqu'au 31 déc. 1991);  
Jocelyne Couture, UQAM (directrice adjointe; 1er mandat; jusqu'au 31 déc. 1991);  
François Lepage, U. de M. (rubrique études critiques et comptes rendus; 2e mandat; jusqu'au 31 décembre 1990, remplacé par Michel Seymour (U. de M.) à partir de juin 1990);  
Pierre Cohen-Bacrie, Coll. Montmorency (rubrique Interventions; jusqu'au 31 déc. 1990; à remplacer pour janvier 1991);  
Diane Simpson, Ottawa (rubrique bulletin; 1er mandat; jusqu'au 31 déc. 1990);  
Jean Grondin, Ottawa (2e mandat; jusqu'au 31 déc. 1991);  
Georges-A. Legault, Sherbrooke (2e mandat, jusqu'au 31 déc. 1990);  
Stanley French, Concordia (2e mandat, jusqu'au 31 déc. 1991);  
Romain Gagné, Coll. Garneau (2e mandat; jusqu'au 31 déc. 1991);  
Renée Bilodeau (en déc. 1990, fin d'un premier mandat de remplacement);  
Un poste à pourvoir.

## 2. Textes reçus (articles) de juin 1989 à mai 1990:

16, dont une version refaite: acceptés: 5, dont 2 comme "Note de recherche";  
encore en évaluation: 2; rejetés: 7; retirés: 2é

## 3. Posture de la revue:

3.1 Incorporation de Bellarmin à Fides: nouveau contrat, anciens stocks, etc.

3.2 Nouvelles politiques du Fonds FCAR: résultat de la récente demande de subvention; nécessité d'augmenter le nombre d'abonnés; internationalisation du comité de rédaction ou/et ajout d'un comité d'experts internationaux; modification de la composition du comité de rédaction; opérations pour augmenter la diffusion de la revue; conséquences pour les statuts qui régissent actuellement la revue; etc.



SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2

ANNEXE 3



C.A.R.C. (PHILOSOPHIE) RECETTES

\$ 70,00

EN CAISSE au 31 décembre 1988 :

EN CAISSE au 31 décembre 1988 :	RECETTES :	13 754,56 \$
\$ 00,00	Contributions :	
\$ 21,00	Ventes :	
\$ 00,00	Intérêts :	
\$ 00,00	Collège Philanthropique :	
\$ 00,00	Autres :	
\$ 21,00		

**BILAN FINANCIER**

**1989**

\$ 00,00	Contributions :	
\$ 00,00	Travaux de maintenance :	
\$ 00,00	Secours aux étudiants :	
\$ 00,00	Dépense :	
\$ 00,00	Collège Philanthropique :	
\$ 00,00	Maintenance :	
\$ 00,00	Frais bancaires :	
\$ 00,00	Divers :	
\$ 00,00		

*Yves Michel Beaulieu*

Yves Michel Beaulieu  
Trésorier



## SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2

### GESTION

EN CAISSE au 31 décembre 1988 : 24 480,07 \$

#### RECETTES :

. Cotisations :	5 840,00 \$
. Ventes :	233,50 \$
. Intérêts :	806,12 \$
. Colloque interdisciplinaire :	2 915,00 \$

9 794,62 \$

#### DÉBOURSÉS :

. Cotisation :	50,00 \$
. Travaux de secrétariat :	276,00 \$
. Secrétariat général :	2 930,34 \$
. Déplacements :	47,70 \$
. Bulletin :	1 167,59 \$
. Colloque interdisciplinaire :	12 844,70 \$
. Mauvaises créances :	25,00 \$
. Frais bancaires :	73,80 \$
. Divers :	8 566,02 \$

25 981,15 \$

Déficit pour la période :

16 186,53 \$

EN CAISSE au 31 décembre 1989 :

8 293,54 \$



**SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2



**C.R.S.H.C. (Philosophiques)**

EN CAISSE au 31 décembre 1988 :

13 754,66 \$

**RECETTES :**

. Subvention :	6 194,00 \$
. Intérêts :	506,29 \$
. Autres :	639,62 \$
	<hr/>
	7 339,91 \$

**DÉBOURSÉS :**

. Composition, montage et impression :	12 069,51 \$
. Frais bancaires :	0,90 \$
	<hr/>
	12 070,41 \$

Déficit pour la période :

4 730,50 \$

EN CAISSE au 31 décembre 1989 :

9 024,16 \$



# SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2



## F.C.A.R. (Philosophiques)

EN CAISSE au 31 décembre 1988 :

2 578,22 \$

### RECETTES :

. Subventions :	11 000,00 \$
. Intérêts :	230,94 \$
	<hr/>
	11 230,94 \$

### DÉBOURSÉS :

. Auxiliaire d'enseignement :	7 592,00 \$
. Secrétariat :	519,01 \$
. Comité de rédaction :	617,00 \$
. Promotion :	651,60 \$
. Frais bancaires :	5,55 \$
	<hr/>
	9 385,16 \$

Surplus pour la période :

1 845,78 \$

EN CAISSE au 31 décembre 1989 :

4 424,00 \$



**SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2

ANNEXE 4



**C.R.S.H.C. (Aide & Voyage)**

EN CAISSE au 31 décembre 1988 : 5 613,63 \$

**RECETTES :**

. Subvention :	6 352,00 \$
. Intérêts :	376,14 \$
	<u>6 728,14 \$</u>

**DÉBOURSÉS :**

. Volet aide :	3 544,73 \$
. Volet voyage :	103,00 \$
. Divers :	5,00 \$
	<u>3 652,73 \$</u>

Surplus pour la période : 3 075,41 \$

EN CAISSE au 31 décembre 1989 : 8 689,04 \$



**SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2



**RÉSERVE**

EN CAISSE au 31 décembre 1988 :

5 003,01 \$

**RECETTES :**

. Intérêts :

128,24 \$

**DÉBOURSÉS :**

Surplus pour la période :

128,24 \$

EN CAISSE au 31 décembre 1989 :

5 131,25 \$

DONT 5 000,00 \$ = ÉPARGNE À TERME  
(Du 30 mai 1989 au 30 mai 1990, à 11.25%)



**SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2

ANNEXE 4

1

Le 5 juin 1990

Cher Alain,

En plus de cette lettre, je te fais parvenir une copie du rapport que j'ai présenté lors de l'Assemblée générale et que tu pourras joindre au procès-verbal. Tel que tu me l'avais demandé à la fin de l'Assemblée, je te fais parvenir la réponse que j'adressais à Josiane Boulad Ayoub concernant la question de la nomination des représentants de la S.P.Q. au congrès de l'A.S.L.F. à Tunis.

Réponse du président  
de la S.P.Q. à Josiane Boulad Ayoub

A) En ce qui concerne la nomination des représentants de la S.P.Q. au congrès de l'A.S.P.L.F. à Tunis en 1990, nous avons procédé en faisant appel à des volontaires parmi les membres du Conseil d'administration.

Au moment de cette nomination, il n'y avait pas encore de politique formellement établie concernant des critères de sélection des représentants de la S.P.Q. à des congrès se tenant à l'étranger. Aucun membre ordinaire de la Société n'avait informé le B.D. de son intention de se rendre à Tunis dans le but d'y représenter la Société. Alors nous avons demandé à trois membres du Conseil d'administration de se porter volontaires. Messieurs Claude Savary, André Paradis et Gilles Parizeau ont répondu à notre appel. Par la suite Gilles Parizeau a dû se désister à cause d'un conflit d'horaire. Entre temps, le B.D. avait mis sur pied une politique de sélection des représentants de la S.P.Q. lors de congrès d'organismes dont fait partie la Société. Ces critères se fondaient sur le principe que les fonds du CRSHC sont destinés à aider la Société afin qu'elle puisse déléguer des représentants "ad hoc" à ces congrès. Or les premiers repré-



**SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2

2

sentants de la S.P.Q. sont normalement les membres responsables du Bureau de direction. Ils peuvent se relayer suivant un principe de rotation et représenter officiellement la S.P.Q. Etant donné que le nouveau président de la S.P.Q. n'était pas encore élu, nous avons alors demandé à Jocelyne Couture, première vice-présidente encore officiellement en poste au moment du congrès de l'A.S.P.L.F., de se joindre aux deux représentants déjà nommés. Mme Couture a accepté.

B) En ce qui concerne les insinuations de favoritisme envers les membres du Bureau de direction qui ont mis sur pied les principes de la politique dont je parlais plus haut, elles sont sans aucun fondement et contradictoires; comment peut-on reprocher aux principaux responsables d'une institution de la représenter officiellement lors d'événements se produisant à l'extérieur du pays? Est-ce que les responsables d'une organisation sont en conflit d'intérêt lorsqu'il s'agit de la représenter officiellement? N'est-ce pas plutôt leur devoir de la représenter? De plus, la plupart de membres du Bureau de direction, qui ont travaillé pendant de longues heures à élaborer cette politique, sont des personnes qui ne bénéficieront probablement jamais des avantages qui s'y trouveraient rattachés puisqu'ils ne seront plus membres du Bureau de direction après le 16 mai 1990. Je considère donc ces insinuations comme non avenue.

*Merci encore et à bientôt  
Je t'embrasse*

*Bernard Lapierre*

LISTE DES MEMBRES DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SPQ 1990.

Président  
André Côté

(418) 651-1331  
(418) 656-2325

1ère vice-présidente  
Jocelyne Couture  
Second mandat

(514) 987-4388

2e vice-président  
Michel-Rémi Lafond  
Second mandat

(819) 776-2207  
(819) 243-9000

Secrétaire  
Jean Leroux  
Premier mandat

Secrétaire adjoint  
Denis Fiset  
Premier mandat  
(514) 987-8418

Trésorier  
Alain Martineau  
Premier mandat  
(514) 777-2626  
(514) 372-6614

Trésorière adjointe  
Renée Bilodeau  
Second mandat  
(514) 523-7735  
(819) 376-5013



SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC

Casa 1001 1170 - Place Zénon-Coste

Montréal, Q.C. H3A 1K2

Directeur du Bulletin

Jean-Marc Fontaine

Second mandat

(514) 747-6521 ext. 368

Président sortant

Bernard Dupuis

(514) 836-6875

(514) 373-9441

Président du CEPH

Jean-Maurice Lamy

Premier mandat

(514) 331-4438

(514) 282-5108 ext 4073

Directeur de Philosophiques

Claude Savary

Second mandat

(819) 374-7128

(819) 376-5013 ext. 3189

Directrice adjointe de Philosophiques

Jocelyne Couture

Archiviste

Serge Thibault

Second mandat

(819) 375-5359

(819) 376-1721

Archiviste adjoint (sous réserve)

Claude Gagnon

Premier mandat

(819) 336-3075

Acadie

Georges François

Second mandat

Est du Québec et Côte-Nord  
Poste vacant

Estrie  
Luc Perron  
Premier mandat

Estrie  
Georges. A. Legault  
Premier mandat

Mauricie et Bois-Francs  
SergecThibault  
Second mandat

Mauricie et Bois-Francs  
André Paradis  
Second mandat  
(819) 295-3055  
(819) 376-5013 ext. 3184

Montréal  
Paul Dumouchel  
Second mandat  
(514) 987-3770

Montréal  
Josiane Ayoub  
Premier mandat  
(514) 288-5309

Montréal  
Robert Tremblay  
Second mandat  
  
(514) 282-4161

Montréal  
Michel Seymour  
Premier mandat  
(514) 721-8733

Outaouais  
Koula Melloe  
Premier mandat

Outaouais  
Louis Gravel  
Premier mandat

Québec  
Francois  
Tournier  
Second mandat  
(418) 647-4478

Québec  
Louis-André Richard  
Premier mandat  
(418) 652-3701  
(418) 872-8041

Saguenay et Lac St-Jean  
Martin Rhéaume  
Second mandat

Montreal  
Jacqueline Couillard

Montreal  
Robert Tremblay  
Second mandat  
(514) 282-4181

Montreal  
Michel Savour  
Premier mandat  
(514) 721-8737

Montreal  
Francois  
Second mandat

Estrie  
Luc Perron  
Premier mandat

Estrie  
Georges A. Legault  
Premier mandat

Mauricie et Bois-Francs  
Andre Paradis  
Second mandat  
(819) 376-2013 ext. 3124

Mauricie et Bois-Francs  
Paul Demouche  
Second mandat  
(819) 376-2013 ext. 3124

Montreal  
Paul Demouche  
Second mandat  
(514) 987-9770

*Bernard Desjardins*  
*Président, sortant*

Modalités de participation de la Société de Philosophie du Québec à l'organisation du concours "Philosopher au collège".

---

- L'organisation du concours proprement dit est l'entière responsabilité de Philosopher.
- La SPQ offrira un appui financier dans la mesure de ses ressources budgétaires et sous réserve des conditions suivantes:
  - 1- Une demande écrite devra être adressée à la SPQ qui s'engage à y répondre dans un délai de 3 semaines.

La demande contiendra

- a) toute information devant normalement être transmise au moment de l'annonce officielle du concours (thème, critères et modalités de sélection et d'évaluation, conditions d'admissibilité, catégories et nombre de prix décernés, etc.)
  - b) un estimé des dépenses globales reliées à l'organisation du concours en regard du montant demandé à la SPQ.
- 2- Au moins 60% de la contribution financière de la SPQ devra être distribué sous forme de prix identifiés "prix SPQ".
  - 3- Toute participation financière de la SPQ devra être signalée en bonne et due place dans la publicité entourant le concours (affiches, dépliants, etc.).
  - 4- Après la tenue du concours, un rapport final sera déposé auprès de la SPQ concernant l'usage des sommes qu'elle aura allouées.



**SOCIÉTÉ DE PHILOSOPHIE DU QUÉBEC**

Case postale 1370 - Place Bonaventure

Montréal, Qué. H5A 1H2

ANNEXE 7

ANNEXE

Suite à l'avis de motion déposé lors de l'Assemblée générale du 17 mai 1989, voici la résolution adoptée par le Bureau de direction de la S.P.Q. le 16 mai 1989 et recommandée à l'Assemblée générale annuelle de 1990:

"Que les statuts et règlements (13 et 39) soient modifiés de la façon suivante: qu'on ajoute à l'article 13 une clause qui prévoit qu'advenant le cas où il y a absence de quorum à l'Assemblée, qu'une autre Assemblée soit convoquée dans les 30 jours suivants, et qu'alors le quorum soit constitué des membres présents.

Adopté à l'unanimité". (Extrait du procès-verbal de la réunion du B.D., tenue le 16 mai 1989, rédigé par M. François Laliberté, secrétaire).